



Communiqué de presse,
Vendredi 22 juin 2018

La Valorisation de la démarche Agri Confiance grâce à une nouvelle dynamique

A l'occasion de son Assemblée Générale, le 20 juin 2018, Agri Confiance a pu réaffirmer son projet stratégique et sa vision à long terme. 2017 a été une année de transition pour l'association avec une équipe entièrement renouvelée. Son nouveau Président, Christophe Grison, souhaite renforcer le lien entre Coop de France et Agri Confiance et ainsi assoir la démarche comme LA démarche des coopératives agricoles engagées en traçabilité et environnement.

Les Etats Généraux de l'Alimentation ainsi que les nouvelles attentes sociétales réaffirment la volonté d'une alimentation plus saine, plus durable et plus locale. La stratégie d'Agri Confiance prend ainsi tout son sens pour répondre à ces nouveaux enjeux de manière claire et factuelle autour de 3 piliers centraux : le renforcement des exigences des produits de ses adhérents, le soutien à la commercialisation via la marque AGRICONFIANCE et le développement de services apportés aux adhérents.

Ce rendez-vous annuel, sur le thème cette année de la valorisation des démarches Agri Confiance, a permis d'illustrer cette ambition au travers de 3 témoignages :

- Garance Osternaud et Romain Pepin, consultants chez **Carrefour**, ont présenté l'importance de la traçabilité et la réassurance à apporter au consommateur avec une information sûre, sécurisée et transparente en valorisant les bonnes pratiques de chacun des acteurs de la chaîne de production, et s'appuyant sur la technologie **blockchain**
- **France Boissons**, acteur majeur dans le CHR, représenté par Denis Bonnet, est dans une démarche de valorisation des démarches environnementales et RSE auprès de leur clientèle. L'enjeu étant la lisibilité, la formation, et l'information sur les engagements de ces démarches environnementales pour qu'elles soient mieux connues et reconnues des restaurateurs et de leurs consommateurs.
- Enfin, Loïc Schio du **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**, a fait le lien entre la démarche Agri Confiance et la Certification Environnementale de niveau 2 portée par le ministère. Agri Confiance permet en effet aux coopératives de répondre aux 16 exigences de la certification environnementale de niveau 2 mais est également un tremplin pour la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) puisqu'une de ses coopératives est la première à porter la certification de manière collective.

Christophe Grison, Président d'Agri Confiance, a clôturé cette table ronde avec l'assurance que la nouvelle dynamique permettra à l'association de se positionner comme une marque incontournable pour les consommateurs qui souhaitent consommer des produits coopératifs respectueux de l'environnement. « *C'est vraiment l'enjeu de l'année 2018 : construire la nouvelle stratégie d'Agri Confiance, sur des piliers solides :*

- *élaborer des cahiers des charges prescriptifs par filière pour redonner de l'exigence à notre démarche via des engagements clairs et factuels, et valorisables grâce à une approche marketing différenciante s'appuyant sur les nouvelles promesses*
- *simplifier les processus d'adhésion et de d'audits pour minimiser les coûts et favoriser l'échange de bonnes pratiques tout en montant en exigence »*

AGRI CONFIANCE

La signature Agri Confiance du champ à l'assiette s'inscrit dans la démarche Développement Durable des coopératives. Elle participe à la promotion de produits du terroir et contribue au développement du tissu agroalimentaire français.

A ce jour, 72 certificats - Agri Confiance ont été délivrés (dont 47 selon la norme NF V01-007 et 16 sont reconnus niveau 2 de la certification environnementale). Ils concernent plus de 25 500 producteurs présents dans 8 filières agricoles et agroalimentaires.

Contact presse : sslous@agriconfiance.coop
Mobile : 07 86 32 50 53

il y a de la Confiance entre nous